

# REGLEMENT PARTICULIER



**8<sup>ème</sup> édition**

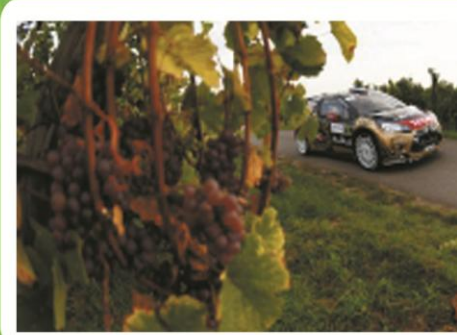
# Rallye de la Fougere



**NATIONAL**

**11.12 Avril  
2015**

**COEFFICIENT 4**



**Règlement Particulier 8<sup>ème</sup> Rallye National de la Fougère 2015 .  
Coupe de France des rallyes coefficient 4**

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.  
les rallyes français sont disputés conformément au code sportif international et ses annexes de la fédération internationale de l'automobile (FIA), au règlement de la fédération française du sport automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

**LISTE DES ADRESSES**

**\*Organisation et secrétariat**

Team Laurentus Autosport  
09 Picard 33112 St Laurent Medoc  
Tel:05 56 59 92 95 Fax: 05 56 59 96 47

**\*Permanence du rallye,verif administratives, road book,salle de presse et remise des prix.**

COSEC 33112 St Laurent Medoc  
Tel:06 07 57 17 23

**\*PC course et collège des sportifs**

Groupe scolaire 33112 St Laurent Medoc  
Tel:05 56 59 93 16

**\*Affichage officiel.**

Espace Coubertin 33112 St Laurent Médoc  
Au village partenaire sous la tente affichage.

**PROGRAMME - HORAIRES**

Parution du règlement	Dès obtention du visa FFSA		
Ouverture des engagements	Lundi 23 Février 2015		
Clôture des engagements	Lundi 30 Mars 2015		
Parution du road book au cosec (plan à la dernière page)	Dimanche 5 Avril 2015. Vendredi 10 et samedi 11 Avril 2015		
Dates et heures des reconnaissances	Dimanche 5 Avril 2015	9h00 à 17h30	
	Vendredi 10 Avril	8h30 à 18h30	
	Samedi 11 Avril	7h00 à 10h00	
Vérifications administratives	Vendredi 10 Avril	14h00 à 18h00	Au Cosec de St Laurent Médoc
	Samedi 11 Avril	7h00 à 09h15	
Vérifications techniques	Vendredi 10 Avril	14h15 à 18h45	Garage Lopez de St Laurent
	Samedi 11 Avril	7h00 à 10h00	
Heure de mise en place du parc de départ	Vendredi 10 Avril	14h00 à 19h00	tente affichage face à la buvette
	Samedi 11 Avril	7h00 à 10h00	
1 <sup>ère</sup> réunion des commissaires sportifs	Samedi 11 Avril	09h00	Groupe scolaire
Publication des équipages admis au départ et ordre des départs de la 1 <sup>ère</sup> étape	Samedi 11 Avril	11h00	Tente affichage face à la buvette
Briefing des pilotes	Document distribué aux vérifications administratives avec émargement		Au cosec de St Laurent
Départ 1 <sup>ère</sup> étape	Samedi 11 Avril (1 <sup>ère</sup> voiture vhc)	13h34	Espace Coubertin
Publication des résultats partiels de la 1 <sup>ère</sup> étape et ordre des départs 2 <sup>ème</sup> étape	Samedi 11 Avril 30 minutes après le dernier concurrent		Tente affichage face à la buvette
Arrivée 1 <sup>ère</sup> étape	Samedi 11 Avril (1 <sup>ère</sup> voiture vhc)	18h41	Espace Coubertin
Départ 2 <sup>ème</sup> étape	Dimanche 12 Avril (1 <sup>ère</sup> voiture vhc)	7h30	Espace Coubertin
Publication des résultats provisoires	Dimanche 12 Avril 30 mn après le dernier concurrent		Tente affichage face à la buvette
Arrivée 2 <sup>ème</sup> étape et finale	Dimanche 12 Avril (1 <sup>ère</sup> voiture vhc)	12h39	Espace Coubertin
Vérifications finales	Dimanche 12 Avril (garage Lopez)		Garage Lopez
Remise des prix	Dimanche 12 Avril à l'entrée du parc fermé final sur le grand podium de départ		

**ARTICLE 1P. ORGANISATION**

Le Team Laurentus Autosport (organisateur technique) organise en collaboration avec l'ASA Circuit Mérignac (organisateur administratif) Les 11 et 12 Avril 2015 un rallye dénommé :

**8<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE**

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA n :32 en date du 21/01/2015

## Comité d'Organisation

Président du TEAM LAURENTUS AUTOSPORT : Claude PINA  
: et accompagné de tous les membres du Team Laurentus Autosport  
Secrétariat du Rallye, TEAM LAURENTUS AUTOSPORT  
09 PICARD 33112 ST LAURENT MEDOC

**Portable** : 06 07.57 17 23 Mme Pierrette PINA  
**Tel maison** : 05.56.59.92.95 **Fax** : 05.56.59.96.47  
**Permanence du Rallye** : 06.07.57.17.23 Mme PINA PIERRETTE  
SALLE OMNISPORT (cosec) à ST LAURENT MEDOC  
Du 10 Avril au 12 Avril de 8H00 à 18H00

## Organisateur technique

TEAM LAURENTUS AUTOSPORT  
09 PICARD 33112 ST LAURENT MEDOC :  
Plus d'information sur : <http://rallyedelafougere.free.fr> et [rallyedelafougere@free.fr](mailto:rallyedelafougere@free.fr)

### 1.1P. OFFICIELS

Observateur FFSA	François Langlet	1559	0102
Président du collège	Gilles Guillier	2504	1507
Membre du collège	Annie Fourcade	15323	1006
Membre du collège	Marc Simondin	116535	1501
Directeur de course	Pascal Batte	28230	0805
Directeur de course adjoint	Joseph Lorre	10395	1202
Adjoints direction de course es Marcillan	Laurent Teillard	10182	1706
Adjoints direction de course es St Laurent	Jean Luc Roger	1030	1507
Adjoints direction de course es Medulienne	Josy Martin	75	1609
Adjoints direction course (-tricolore)	Philippe Daniel	50805	1004
Voiture tricolore	Jean michel Courjeau	128259	1004
Voiture damier	Carole Gomez	49254	1004
Directeur ES Marcillan	Christian Rainaud	6150	1101
Adjoints ES Marcillan	Danièle Mitrac	6151	1101
Directeur ES St Laurent / Bernos	Serge Freville	27121	0419
Adjoints ES St Laurent / Bernos	Françoise Freville	111134	0419
Directeur ES Médulienne	Patrick Orillac	14992	1004
Adjoints ES Médulienne	Françoise Bouchon	17644	1004
Médecin chef	Dr Christine Lespiaucq	46467	1602
Commissaire technique responsable	Alexandre Fourcade	28760	1006
Commissaire technique responsable Vhc	Jean Louis Bosc	14848	0814
Commissaire technique	Patrick Batard	146650	1013
Commissaire technique	Eric Gauthier	196863	1009
Commissaire technique	Guillaume Kruger	183231	1708
Commissaire technique	Serge Larquey	8454	1006
Commissaire technique	Bernard lafond	14448	1101
Commissaire technique	Robert Vincent	8796	1101
Relations concurrents responsable	Jean François Fourcade	8460	1006
Relations concurrents	Jean Luc Bavoix	14659	1101
Responsable des commissaires	Jean Pierre Porte	179208	1004
Relations presse	Jean Pierre Raymond	12215	1004
Relations presse	Philippe Quioc	230953	1006
Responsable classement	Monique Bougeois	132559	1004
Adjoint classement	Frederik Ducrocq	19399	1004
Juge de faits	Claude Deloubes	16424	1110

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le 8<sup>ème</sup> RALLYE DE LA FOUGERE. compte pour



- \*La coupe de France des rallyes 2015 , Coefficient 4.
- \*Le championnat du comité régional du sport automobile d'Aquitaine 2015
- \*Le championnat du comité régional du sport automobile du Limousin 2015
- \*Le challenge des commissaires du comité régional d'aquitaine 2015
- \*Le challenge des 3 crus (les 3 épreuves de l'Asacm, règlement sur asacm.com)

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour:

**Les vérifications administratives** qui auront lieu au cosec (voir plan page 7) :

\* Le vendredi 10 Avril 2015 de 14h00 à 18h00

\* Le samedi 11 Avril 2015 de 7h00 à 9h15

**Les vérifications techniques** auront lieu au Garage Renault Lopez (à St Laurent Médoc)

\*Le vendredi 10 Avril de 14h15 à 18h45

\*le samedi 11 Avril 2015 de 7h00 à 10h00

**Les vérifications finales** seront effectuées :

**Adresse** : Garage Lopez 1 rue La Garenne 33112 St Laurent Médoc

Taux Horaire de la main d'œuvre : 60,00€ TTC maximum.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au **8ème RALLYE NATIONAL DE LA FOUGERE 2015** doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement, dûment complétée avec les droits d'engagements ainsi que le bulletin d'assistance, **avant le Lundi 30 Mars 2015 à minuit**

**3.1.10P.** Compte tenu de l'organisation simultanée du **4ème rallye de la fougère VHC**.

Le nombre des engagés pour les deux rallyes est fixé à 140 voitures maximum, (dont 20 VHC maximum)

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le rallye si le nombre d'engagés cumulé était inférieur à 70.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- |   |              |
|---|--------------|
| ✓ Avec la publicité facultative des organisateurs :   | <b>450 €</b> |
| ✓ Sans la publicité facultative des organisateurs :   | <b>900 €</b> |
| ✓ <b>Pour tous les équipages complets ASACM s'engageant avant le <u>LUNDI 16 Mars 2015</u> cachet de la Poste faisant foi :</b> | <b>420 €</b> |

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. (Chèque à l'ordre de TEAM LAURENTUS AUTOSPORT)

### 3.2P. EQUIPAGES

Un briefing écrit sera remis à chaque équipage lors des vérifications administratives

tous les concurrents ,pilotes ,copilotes d'un rallye devront être obligatoirement en possession de leur licence valable pour l'année en cours et de leur permis de conduire, tout au long du rallye.

### 3.3P. ORDRE DE DEPART

Le rallye moderne partira 15 minutes après le dernier concurrent du rallye VHC (avec une voiture d'encadrement intercalée ).

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P. ASSISTANCE

\*Conforme au règlement standard FFSA.

\*Un seul parc d'Assistance sera mis en place

\*L'assistance sera autorisée seulement dans le parc assistance du groupe scolaire avec emplacement réservé par le bulletin à renvoyer avec votre inscription.

\*Chaque emplacement devra présenter un extincteur et une bâche par voiture de course et véhicule d'assistance et devra **emporter ses déchets**, conformément à l'article 4.3.2.3.

Aucune circulation ne sera tolérée dans le parc d'assistance à part les voitures de courses durant le temps du rallye sous peine de pénalités.(des parkings sont à proximité pour tous les autres véhicules).

\* L'accès du parc assistance ne se fera que par une seule entrée (suivre fléchage) .

\*Le parc remorques situé à proximité du parc assistance sera clôturé (voir plan page 8).

\*toute vitesse excessive dans le parc d'assistance sera sanctionné d'une pénalité appliquée par les commissaires sportifs.

#### 4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

#### 4.6. Identification des voitures

Conformément au règlement standard FFSA.

la surface de la plaque d'immatriculation avant (520x110) à sa position d'origine est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.

a cet effet, chaque voiture devra être équipée a l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation(520x110)permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entrainera les pénalités prévues à l'article5.4 du règlement standard des rallyes FFSA.

#### 4.7P. CAMERA ET APPAREILS DE PRISES DE VUE

L'installation de camera et/ou d'appareil de prise de vue devra avoir reçu l'approbation du commissaire technique délégué ou du commissaire technique responsable.

De plus l'organisateur pourra se servir des prises de vues pour leurs usages sur leur demande.

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

**Le 8ème RALLYE DE LA FOUGERE** représente un parcours de **262,65 km**.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 11 épreuves spéciales d'une longueur totale de **122,600 km**.

.L'heure officielle de l'épreuve sera celle de l'horloge parlante : **3699**.

**Les épreuves spéciales sont :**

Nom de la spéciale	kilométrage	N° es samedi	N° es dimanche
MEDULIENNE	<b>11,7 km</b>	- - / 3	6 / 9
MARCILLAN	<b>12,4 km</b>	1 / 4	7 / 10
ST LAURENT/BERNOS	<b>9,4 km</b>	2 / 5	8 / 11

**L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".**

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation FFSA et du respect du code de la route, sur route ouverte.

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 3 par épreuve spéciale.

De nombreux contrôles seront effectués pendant et hors des périodes autorisées aux reconnaissances.

Toutes infractions constatées pendant les reconnaissances dans les zones d'habitations et les retours en sens inverse sur les spéciales pourront entraîner le refus de départ du rallye.

#### 6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le :

\* DIMANCHE 5 Avril 2015 de 9h00 à 17h30

\* VENDREDI 10 Avril 2015 de 8h30 à 18h30

\* SAMEDI 11 Avril 2015 de 7h00 à 10h00

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble jaune Rallye de la Fougère (sur leur combinaison blanche)
- Chef de poste : chasuble orange Rallye de la Fougère (sur leur combinaison blanche)
- Médiateurs sécurité : chasuble jaune Organisation Médiateurs Sécurité (dans les zones public )
- Relations concurrents : gilets beiges
- Officiels ES et Parcs : gilets orange .....
- 

7.5.17.1.P. Chaque voiture de compétition devra transporter un triangle rouge réfléchissant qui, en cas d'arrêt de la voiture pendant une épreuve spéciale devra être placé par un membre de l'équipage dans un endroit visible à 50m au moins en amont de la voiture afin d'avertir les pilotes suivants. Ce triangle devra être mis en place même si la voiture arrêtée est hors de la route.

l'absence de mise en place de ce triangle fera l'objet d'une amende de 100€.

7.5.1.7.2.P. Chaque voiture de compétition aura à son bord une "croix rouge "et un signe "ok" vert(format A4)en plus de ceux inclus dans le road book (format A5).la présence d'une lampe de poche est également recommandée.

#### 7.6P Parc Fermé

Le pointage en avance au CH5C et CH11A pour l'entrée en parc ferme n'est pas autorisé.

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX

Classement général	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Si plus de 80 partants en moderne	600€	500€	400€	300€	200€
Si moins de 80 partants en moderne	500€	400€	300€	200€	150€
<b>Classement par classe</b>	<b>TOUTES LES CLASSES.En fonction du nombre de partants</b>				
Plus de 10 partants	450€	350€	200€	100€	50€
De 6 à 10 partants	450€	300€	200€		
De 2 à 5 partants	250€	150€			
<b>Equipe entièrement féminin</b>	450€	250€	150€	100€	50€

#### Prix en chèques

Les prix en chèques seront distribués suivant le nombre de partants et par le classement comme indiqué dans le tableau ci-dessus puis envoyé par courrier dans la semaine qui suit l'épreuve.



- \*Le classement général est cumulable avec la classe en fonction du nombre des partants de la classe.
- \*les prix à la classe est en fonction du nombre des partants officiel.
- \*Le prix de l'équipage féminin ne sera pas cumulable mais au plus avantageux.
- \*pour la classe N2S et pour les classes n'ayant qu' un seul partant aucun prix ne sera remis.

Des coupes(ou trophées) et des lots seront attribués :

- \*aux 3 premiers du classement général et de chaque classe.
- \*aux 3 premiers équipages féminins
- \*aux 5 commissaires (tirage au sort par remplissage d'une fiche lors du briefing)
- \* tous les équipages terminant le rallye seront récompensé par des lots ou des coupes.
- \*chaque vainqueur de classe recevra un magnum d'AOC Médoc ou Haut Médoc.

La remise des prix se déroulera le dimanche 12 Avril 2015 à l'arrivée du rallye sur le grand podium.  
tous les concurrents seront récompensés en passant sur le podium en rentrant dans le parc fermé.

De nombreux challenges partenaires seront en jeux et récompensés par des trophées ou des lots

**\*Challenge Cocardé Omnisports**

1<sup>er</sup> pilote de moins de 25 ans au classement scratch

**\*Challenge garage Renault Lopez**

1<sup>er</sup> équipage au classement scratch avec une Renault

**\*Challenge Assistance Municipalité de ST LAURENT MEDOC**

Par tirage au sort 3 équipages recevront des lots offert à remettre à l'assistance

**\*Challenge Team Laurentus**

Un engagement offert au rallye de la fougère 2016 par tirage au sort du numéro de course ; qui sera remis au pilote de la voiture (présence obligatoire du pilote, un engagement en moderne et un en VHC)

**PLAN ACCES RALLYE  
DE SAINT LAURENT MEDOC**

Suivre les différents fléchages depuis la rentrée dans St Laurent Médoc

